



succession avec mauvais partage

Par **vaycia**, le **19/02/2010 à 14:42**

Vu 2 fois

Hérault, Le 19/02/2010 13:50

Bonjour,

suite a une succession ou mon frere avait procuration il n'a pas donner tt la part k'il me revenais seulement un cheque de 50000fr au lieu de plus de 68000 voila 22 ans ! de cette affaire de plus ce cheque m'a servie pour constituer une SARL comment trouver cette preuve la ! et que faire pour recuperer ce bien! merci cordialement